

Val-Cenis, un territoire engagé dans la transition écologique : d'importants chantiers en cours

et

Conseil d'administration
du Parc national de la Vanoise du 2 juillet 2019

à Val-Cenis Termignon

Ce 2 juillet se tient à Val-Cenis, le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise. Ouvert aux élus et partenaires non membres, le CA est précédé d'une matinée « événement » au refuge de Plan du Lac, en cœur de Parc. L'occasion de faire connaître l'ensemble des actions menées par la commune, en collaboration avec le Parc et d'autres partenaires, dans une démarche active en faveur de la transition écologique.

Le refuge de Plan du Lac au moment des travaux



Vers une réduction de l’empreinte énergétique

Val-Cenis, un territoire engagé dans la transition écologique

La matinée « événement » à Plan du Lac (2385 m d’altitude) en cœur de Parc national permet de présenter aux élus, acteurs et partenaires plusieurs actions fortes qui traduisent l’investissement de la commune de Val-Cenis dans la transition écologique, aux côtés du Parc et de partenaires comme Enedis et EDF. Ce temps fort voit aussi la signature de la convention entre le Parc et le Conservatoire des espaces naturels de Savoie.

Mise en autonomie énergétique du refuge du Plan du lac

Depuis 2017, le Parc national de la Vanoise met en œuvre sa stratégie touristique qui fait des refuges un maillon essentiel du dispositif d’accueil et de sensibilisation des visiteurs. Pour ces refuges, le plus souvent en sites isolés d’altitude, le Parc vise une gestion énergétique optimale et la bonne utilisation des ressources naturelles, dont l’eau, avec une recherche permanente de solutions innovantes.

L’objectif du Parc est de basculer progressivement vers le 100% énergies renouvelables pour tous ses refuges en sites isolés. But déjà atteint pour le refuge du col du Palet avec sa pile à hydrogène. Pour ce qui est de la gestion de l’eau, depuis 2017, 5 refuges ont déjà été équipés de toilettes sèches et les usagers sont sensibilisés à l’économie d’eau grâce à la mise en place de nudges, outils de sensibilisation humoristiques et bienveillants.

Dans la même optique, la mise en autonomie énergétique de Plan du Lac, inaugurée ce 2 juillet, constitue une nouvelle avancée. Ces travaux ouvrent également la voie au démantèlement de la ligne HTA d’Entre-deux-Eaux, point noir paysager sur un site touristique emblématique, en cœur de Parc et réel danger de percussation pour le gypaète barbu nichant sur le site. Une ambition partagée par les partenaires du projet : la commune de Val-Cenis, Enedis et EDF, aux côtés du Parc pour la transition énergétique.



Les travaux de mise en autonomie énergétique du refuge de Plan du Lac représentent un coût total de 378 000 €. L’opération a bénéficié du soutien financier du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, du Conseil régional AURA, du FNADT, du Conseil départemental de la Savoie et de l’Agence de l’Eau.

En chiffres, depuis 3 ans

Rénovation de toitures et isolation : 3 refuges (Fond des Fours, Col du Palet, La Valette)

Réfection des menuiseries et isolation : 3 refuges (Fond des Fours, Plan du Lac, Vallonbrun)

Installation de toilettes sèches : 5 refuges (Prariond, Vallonbrun, Col du Palet, Plan du Lac, La Valette)

Chantier du refuge de Plan du Lac (2018-2019) : les objectifs

- Concourir à la **résorption d'un point noir paysager** (ligne électrique aérienne dans un site naturel remarquable du cœur de parc) d'un site touristique, en renonçant à l'approvisionnement électrique "par fil",
- Rendre autonome énergétiquement un des 16 refuges dont le Parc est propriétaire grâce à un procédé **mixant plusieurs ressources énergétiques**,
- **Innover** en définissant et en mettant en œuvre dans un site isolé un processus mixant plusieurs sources énergétiques,
- **Réduire la consommation d'eau** et permettre un **accueil hivernal** avec l'installation de **toilettes sèches**,
- Améliorer les **conditions d'accueil** et le **confort** des usagers du refuge.

Des choix très étudiés pour l'autonomie énergétique complète du refuge

- Du fait de l'emplacement du refuge, accessible par piste uniquement en saison estivale, le mix énergétique retenue, suite à une étude préalable, est basé sur les énergies bois, gaz et solaire (ressource en eau inexistante et potentiel éolien insuffisant).
- Le projet consiste à mettre en place 3 branches de panneaux photovoltaïques (toitures Sud, Est et façade Sud) représentant une puissance totale de 19 kWc dont 6 kWc seront dévolus à la production d'eau chaude sanitaire.
- Un important parc de batteries permettra de stocker l'énergie électrique nécessaire pour garantir une autonomie de plusieurs jours sans soleil.
- Une chaudière à granulés bois permettra de faire l'appoint de production de l'eau chaude sanitaire et de chauffer certains locaux du refuge. Une petite chaudière gaz pourra prendre le relais en cas de panne des autres équipements.
- La majorité des équipements électroménagers sera remplacée par des équipements performants fonctionnant au gaz (cuissons et fours) ou électriques à très basse consommation (réfrigérateurs, lave-linge, lave-vaisselle).
- Un groupe électrogène gaz de secours permettra de recharger les batteries en cas de pannes ou d'intempéries prolongées.

De l'approvisionnement par ligne électrique au mix énergétique, pourquoi a-t-il fallu beaucoup réfléchir ?

Le refuge de Plan du Lac était approvisionné de manière classique, grâce à la ligne électrique d'Entre-deux-Eaux, depuis sa création. Équipé de radiateurs et d'équipements d'électro-ménager électriques, il menait une vie très « standard », ressemblant beaucoup à un hôtel dans la vallée.

Une fois la décision prise de s'affranchir de l'approvisionnement par la ligne, les réflexions ont du intégrer plusieurs challenges : le maintien du niveau de confort du refuge qui passe en particulier par une stabilité de la ressource énergétique, la non accessibilité plus de 7 mois sur 12, une maintenance simple et accessible pour que les gardiens puissent ne pas y passer trop de temps...

Le plus gros enjeu a été la stabilité de l'approvisionnement en énergie. D'où le choix d'un mix énergétique, pour parer à toutes les situations ! La particularité de Plan du Lac étant aussi son accessibilité quelques mois l'été, cela a simplifié un peu le problème. Résultat : du solaire, des granules bois et un peu de gaz pour les équipements de cuisine et en secours le groupe électrogène. Côté électricité, la consommation baissera de 122 kWh/j à 28 kWh/j, compensée par les granules, un peu de gaz... Mais aussi une forte réduction de la facture énergétique rendue possible par des équipements de plus haute performance énergétique et un meilleur usage.

Reconquête de la biodiversité et des paysages

Enedis et le Parc : un partenariat durable pour la protection des oiseaux

À Val-Cenis, le site de Termignon, en cœur de Parc conjugue à la fois un fort enjeu paysager avec l'implantation de la ligne électrique d'Entre-deux-Eaux, point noir paysager, et un enjeu de biodiversité avec la présence du gypaète barbu nichant sur le site depuis plusieurs années.

Dans ce contexte, Enedis et le Parc national de la Vanoise, aux côtés de la commune de Val-Cenis, ont aujourd'hui l'ambition partagée de démanteler la ligne électrique.

Le Parc a ainsi mené d'importants travaux pour assurer une autonomie énergétique au refuge de Plan du Lac, usager de la ligne électrique. De son côté, Enedis s'est engagé à financer et assurer la maîtrise d'ouvrage du démantèlement de la ligne, une fois l'autonomie des autres clients usagers de la ligne assurée. EDF Hydro Alpes va, aux côtés de la commune, d'Enedis et du Parc, participer à la réussite du projet en rendant autonome en électricité la prise d'eau d'Entre-deux-Eaux.

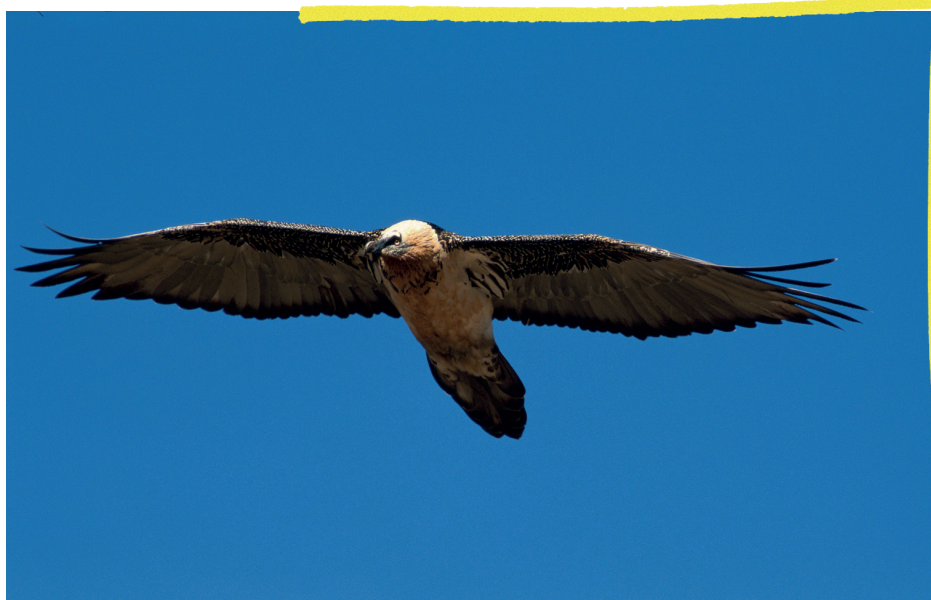
Ce projet inscrit **une nouvelle étape dans le partenariat fructueux, et de longue date**, entre Enedis et le Parc national. Depuis 2012, tous deux sont en effet signataires d'une convention mise en place sur le département de la Savoie et ce aux côtés de la Ligue de Protection pour les Oiseaux Savoie, du Parc naturel régional du Massif des Bauges et du Parc naturel régional de Chartreuse.

Cette convention a pour objectif d'identifier les zones les plus sensibles pour les oiseaux de grande envergure et de mettre en œuvre des systèmes de neutralisation, comme des balises par exemple, pour éviter que les oiseaux ne percutent les câbles ou ne s'électrocutent. À noter que le même modèle de convention a été mis en place sur les départements de la Haute-Savoie et de l'Isère.

Enedis s'est également fortement investie aux côtés du Parc national de la Vanoise et d'Asters, dans le projet Life GypHelp, un programme de conservation du gypaète barbu qui a pris fin en décembre 2018.

Depuis 2012, ce sont 136 poteaux et 12,6 km de lignes qui ont ainsi été neutralisés sur l'ensemble des départements alpins (Savoie, Haute Savoie, Isère) dont 68 poteaux et 7,4 km de ligne pour la Savoie, ce qui représente 40% des secteurs prioritaires à traiter.

En 2019, la volonté commune de poursuivre ce travail a mené l'ensemble des partenaires **à reconduire ce partenariat et à s'unir dans une seule convention cadre regroupant les 3 départements alpins** (Savoie, Haute Savoie, Isère et Pays de Gex). Au total 9 partenaires se sont regroupés : Enedis, PN Vanoise, LPO AURA, ASTERS, PNRM Bauges, PNR Chartreuse, Département de l'Isère, PN Écrins, PNR Ver-



Le 2 juillet, baptême par Enedis du gypaète du couple de Termignon

Le 2 juillet, un moment est dédié au baptême, par Enedis, du gypaète du couple de Termignon, en cœur de Parc. Il vient consacrer tout l'engagement durable d'Enedis en faveur de la protection de la biodiversité et des oiseaux de montagne, en particulier du gypaète barbu. Le nom a été choisi parmi les propositions du personnel d'Enedis : **PELUA**. Longue vie à ce jeune gypaète !



Eleven, un jeune gypaète barbu issu du couple de Termignon, quelques jours après son envol

Les gypaètes de Termignon

Un couple a fait son apparition à Termignon en 2001 et a construit son nid à l'automne. Ce couple s'est reproduit avec succès avec un envol du premier gypaète en juillet 2002. À ce jour, ce sont 13 jeunes qui se sont envolés et ont quitté Termignon. Les 5 échecs de 2003, 2009, 2011, 2012 et 2017 confortent bien la nécessité pour le Parc de poursuivre son action de communication envers ses partenaires et les habitants de la vallée afin de protéger les lieux de tout dérangement excessif. Bien installé au cœur du Parc, le couple a construit à ce jour cinq aires qu'il occupe en alternance.

Des analyses génétiques effectuées sur des plumes retrouvées dans le site de reproduction ont permis d'identifier les oiseaux du couple (jusqu' en 2017, date des dernières analyses) montrant, fait exceptionnel, la précocité du couple :

La femelle, Gélas, relâchée dans le Mercantour en 1997 et observée l'année suivante dans une île des Pays-Bas, s'est reproduite à l'âge de quatre ans et huit mois.

Le mâle, Stelvio, est le premier oiseau né en liberté dans le Parc national italien en avril 1998 ; il s'est donc reproduit à l'âge de trois ans et huit mois.

Saison 2018/2019

Fidèle au site, le couple de Termignon, particulièrement rôdé, sur un site très tranquille, effectue cette année sa 13^e saison de reproduction. Il n'a pas dérogé à sa précocité habituelle pour entamer son cycle de reproduction. Sur les 7 couples présent en Vanoise, la femelle est la première à pondre, comme un cadeau, la veille de Noël. L'éclosion du jeune a eu lieu le 17 février. Il a pris son envol au premier jour de l'été.

Signature de la convention de partenariat entre le Conservatoire des espaces naturels de Savoie et le Parc national de la Vanoise

La dernière crise de la biodiversité ayant une ampleur similaire à ce que nous observons aujourd'hui a eu lieu il y a 65 millions d'années. Au cours du siècle écoulé, deux espèces de vertébrés ont disparu chaque année en moyenne sur Terre, soit plus de 200.

La biodiversité, c'est la richesse des espèces, des écosystèmes, leur diversité génétique et leurs interactions. Elle est le fruit de 4,7 milliards d'années d'innovation.

Le Gouvernement a lancé en juillet 2018 le Plan d'action « Biodiversité 2020 », encourageant tous les Français, citoyens ou socio-professionnels à se mobiliser pour la reconquête de la biodiversité. Si le Parc national de la Vanoise et le Conservatoire des Espaces Naturels de Savoie ont toujours œuvré en ce sens, il est évident que la mise en synergie de nos compétences devient essentielle pour être aussi innovant que 4,7 milliards d'année d'évolution ! Le Parc national a beaucoup à apprendre en matière d'ingénierie écologique et de zones humides. Le CEN quant à lui souhaite bénéficier de la connaissance approfondie des milieux d'altitude des agents du Parc, et de son expertise en matière d'accueil du public. L'ambition ? Construire des projets communs dès 2020.

Le 2 juillet est ainsi signée au refuge de Plan du Lac, la convention-cadre avec le Conservatoire des espaces naturels de la Savoie pour une durée de 5 ans. Cette convention établit les champs de collaborations possibles, comme la connaissance des espèces et milieux naturels, en particulier sur les zones humides, l'animation territoriale et la sensibilisation et l'éducation à la nature



Un capital écologique facteur d'attractivité touristique

Projet de Grande Porte de Vanoise à Bellecombe

Dans le périmètre élargi de Plan du Lac s'inscrivent les parkings de Bellecombe et du Coëtet, sites d'accès essentiels au cœur de Parc, très fréquentés l'été. Le 2 juillet est l'occasion de présenter le projet de requalification de ce site en Grande Porte de Vanoise, en présence des partenaires techniques et financiers. La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par la commune de Val-Cenis, propriétaire foncier, et le Parc national de la Vanoise apporte son appui en terme d'ingénierie et de financement.



Un projet issu du groupe de travail « Portes d'entrée du Parc » de l'audit-médiation

Ce projet est une première traduction concrète des orientations prises par le groupe de travail *Bien vivre ensemble en Vanoise* consacré aux portes et entrées de Parc. Le groupe, constitué d'acteurs et d'élus locaux, a réfléchi à une identification positive, nouvelle, des portes d'entrée du Parc et d'accès à l'espace protégé. Ce en déployant une communication « dans l'esprit Parc » tournée vers l'accueil et mobilisant la pédagogie pour expliquer les mesures de protection.

Une typologie d'entrées de Parc a été définie, soit **5 types d'entrée** avec un niveau d'accueil variable :

- Grand site d'entrée de Parc
- Point de stationnement / départ de « voyage » en cœur de Parc
- Entrée routière permettant d'informer et de valoriser les accès au cœur de Parc
- Accès piéton simple avec information sur la réglementation du cœur de Parc
- Entrée de Réserve Naturelle Nationale et projets spécifiques nécessitant une attention particulière

Au total 65 entrées ont été répertoriées et classées selon ces catégories, et en fonction de différents critères, sur l'ensemble du Parc.

Le projet de Bellecombe

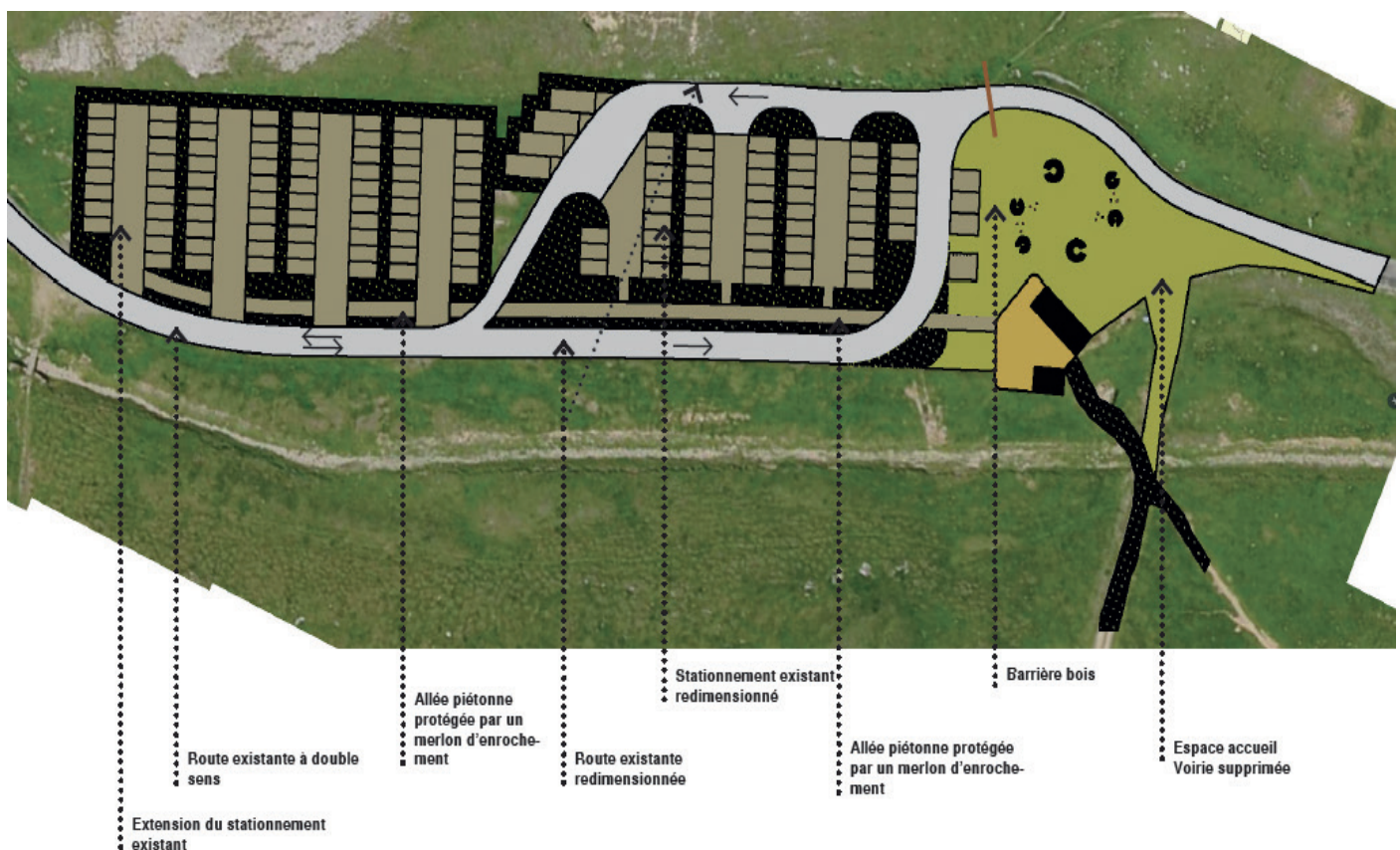
Bellecombe fait partie des Grands sites d'entrée en Vanoise, par sa fréquentation importante et le périmètre du site qui permet une entrée graduelle dans le Parc depuis le village de Ternignon jusqu'au refuge de Plan du Lac, en passant par le Coëtet et Bellecombe.

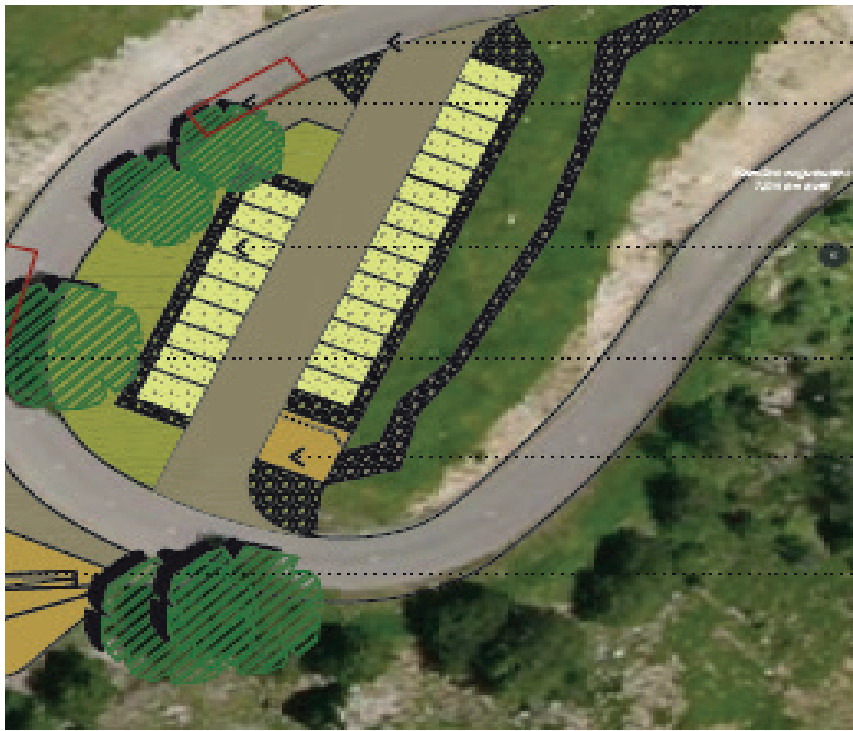
Point de convergence des départs en randonnée pédestre, le nouveau site de Bellecombe intégrera des aménagements permettant au plus grand nombre de profiter de la grandeur des lieux avec : des **services d'accueil adaptés** (toilettes sèches, recharge de vélo électrique, **espace d'accueil ouvert** avec information et abri, mobilier facilitant le départ et le retour de promenade) mais surtout des **outils d'interprétation** et de **contemplation intégrés au paysage** et favorisant l'**expérience de la nature**, l'approche de la biodiversité et le lien avec les femmes et les hommes qui vivent ici.

Les orientations proposées par le bureau Les Architectes du Paysages et l'agence Implicite, et retenues pour cette porte d'entrée, privilégient la notion d'accueil pour un véritable « **voyage** » dans le **Parc**. Il s'agit d'amener le visiteur à vivre en ces lieux une expérience unique. Le fil rouge - « la nature au bord du chemin » - vise à faire changer le regard, à amener les touristes à découvrir la vie cachée de la nature (comment les vaches communiquent entre elles, la guêpe : un véritable chirurgien, la parole est aux crottes, comment les plantes se protègent du froid...) et de montrer l'importance de la biodiversité pour notre avenir.

À l'aire d'accueil du Coëtet, belvédère et table d'orientation installés sur plusieurs plate-formes en bois superposées, permettront aussi la lecture accompagnée du paysage.

Sur le plan paysager, le projet global vise une **intégration optimale dans le relief**, tant par les volumes des aménagements, les moins saillants possibles, que par les matériaux choisis. Le projet ne requiert pas d'extension de surfaces que ce soit à Bellecombe ou au Coëtet. L'ensemble du projet représente un montant de 850 000 € financés par le Département, le FEDER POIA (Europe et Région), l'État et le Parc national de la Vanoise.





Enrichissement végétalisé

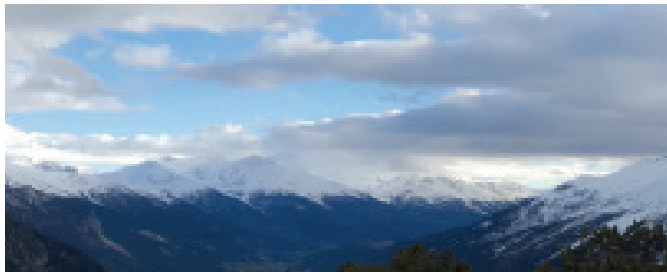
60 m² de crottes
2000 plants

Stationnement
200 plants en plus
1000 m² de crottes

Départ vers Lac Blanc
1000 m²

Stationnement vélo
1000 m²
1000 plants en plus
1000 m² de crottes

Éclaircissements
1000 m² de crottes



DISPOSITIFS D'INTERPRETATION

Crotte, crotte et crotte!

Les crottes varient selon les saisons. Par exemple elles sont plus molles en été parce que l'animal mange plus de végétation et donc l'apport en eau est plus important.

Les crottes varient selon les espèces. Par exemple elles sont plus molles en été parce que l'animal mange plus de végétation et donc l'apport en eau est plus important.

consigne

réponses

Ils partent d'un élément particulier pour aller ensuite vers le général. Ils sont en position basse, au sol pour une parfaite intégration. Et pour créer une posture en rapport avec le thème de « la nature au bord du chemin »



Les dispositifs sont tactiles, avec un travail de moulage et de relief.

Qu'est-ce qu'une Grande Porte de Parc ?

- Un site très fréquenté
- Un point de départ permettant un « voyage » vers le cœur de Parc
- Un accès en voiture, vélo, transport en commun, RézoPouce, et parkings associés
- Un accès aux personnes à mobilité réduite
- Un espace d'accueil avec un confort d'usage pour tous

Niveaux d'information

- BIENVENUE !
- permettant le repérage et les informations générales
- de sensibilisation sur une thématique propre au grand site
- en 2 langues minimum
- adapté à tous publics dont enfants

Services

- Point d'eau, WC
- Bornes électriques (vélo, voiture)
- Zone pique-nique ou bancs gabions a minima
- Abris, point de restauration
- Brochures d'information

Un site offrant une promenade confort ou facile (15 min aller max) et une promenade de type « game »

Un RDV d'animation régulier avec stand dédié

Et aussi

- Une signalétique routière adaptée
- Un lien avec les remontées mécaniques de proximité le cas échéant
- Une version hivernale dès que pertinent
- Un site bien identifié en marketing touristique



Séance du Conseil d'administration du Parc, nouvelle formule

Comme en 2018, la Présidente Rozenn Hars a souhaité pour ce 2 juillet un Conseil d'administration estival ouvert à tous, et avec pour objectif principal de rendre compte de l'avancement de sa feuille de route, à savoir la mise en œuvre des 17 chantiers de l'audit-médiation.

Ont donc été invités au CA les administrateurs, mais aussi les conseillers municipaux de toutes les communes du Parc, les pilotes des groupes de travail issus de l'audit-médiation et les agents du Parc.

Deux temps distincts doivent permettre d'ouvrir et approfondir les échanges :

- des **ateliers tournants** (participation à 3 ateliers sur 4 proposés) afin d'entrer dans le détail de certains chantiers de l'audit-médiation et permettre des débats plus riches avec les administrateurs : patrimoine bâti, loup et activités d'élevage, transmission des connaissances et police de l'environnement seront donc à l'honneur de ces moments privilégiés de discussion.

Ces ateliers permettront également de passer des étapes importantes de validation des processus mis en œuvre dans les chantiers, notamment pour ce qui concerne la médiation en matière de police de l'environnement.

- un **temps plénier** sur la stratégie immobilière de l'établissement mais aussi pour que la Présidente puisse faire un point sur les travaux du collège des Présidents de Parcs et le rendez-vous à venir avec le Ministre François de Rugy.



CONTACT PRESSE

Élisabeth BERLIOZ - Tél : 04 79 62 89 63
Parc national de la Vanoise
elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr



www.vanoise-parcnational.fr

pa11ge